

## CONVOCATION

Les membres du conseil communal de Kopstal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu en date du mardi 01.10.2024 à 14h15 au premier étage de la Mairie de Kopstal.

A l'ordre du jour figurent les points suivants :

### Réunion à huis clos :

1. Démission d'un employé communal

### Réunion publique :

2. Création de deux postes de salarié à tâche manuelle dans la carrière B
3. Approbation d'un acte notarié relatif à la cession gratuite d'une parcelle de terrain
4. Approbation d'un acte notarié relatif à l'acquisition de deux parcelles de terrain
5. Présentation et approbation du plan de gestion des forêts communales pour l'année 2025
6. Adoption d'un règlement communal relatif aux modalités de l'allocation de vie chère
7. Modification du règlement général de circulation de la Commune de Kopstal
8. Répartition du congé politique supplémentaire
9. Adoption de la liste des modifications budgétaires
10. Vote d'un crédit supplémentaire relatif à l'acquisition d'un comptoir mobile
11. Vote d'un crédit supplémentaire relatif à l'installation d'appareils de fitness à Kopstal
12. Vote d'un crédit spécial relatif à l'acquisition d'un tracteur pour les besoins du service technique
13. Vote d'un crédit spécial et approbation d'un contrat d'ingénieur relatifs au projet de renaturation de la « Mamer » à Kopstal
14. Approbation d'un contrat d'architecte ainsi que d'un contrat d'assistance au maître d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre relatifs au projet de rénovation de l'église à Bridel
15. Décision relative à la prolongation du service de la conciergerie à Bridel
16. Approbation du projet définitif détaillé de l'extension de l'école fondamentale à Bridel
17. Approbation de l'avant-projet définitif de la construction de logements abordables à Bridel
18. Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier à appliquer pour l'année d'imposition 2025
19. Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial à appliquer pour l'année d'imposition 2025
20. Rapports des représentants communaux auprès des syndicats intercommunaux et des commissions de surveillance
21. Questions, réponses et divers

Kopstal, le 24 septembre 2024

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal



le bourgmestre

